



# FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS RWANDESE PATRIOTIC FRONT



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 03/04/1992

Le 1er avril 1992, au cours de ses journaux parlés de la mi-journée et de la soirée, Radio KIGALI a passé en revue les actes terroristes intervenus en février 1992. Ces actes perpétrés dans douze localités, qui ont fait plusieurs victimes civiles, sont attribués au FPR par le commentateur de Radio Kigali. D'après ce dernier, ces actes constituent la 3ème phase du plan stratégique du FPR-INKOTANYI.

Le FPR dément énergiquement cette accusation et rappelle qu'il ne s'en prend ni aux populations civiles ni aux objectifs non militaires.

Les auteurs de ces attentats sont bien connus. A plusieurs reprises, ils ont déjà été dénoncés par les partis politiques MDR, PSD et PL, le 17 novembre 1991 et le 10 mars 1992; par des associations des droits de l'homme (KANYARWANDA, ARDHO et LICHEREHOR). Ils sont mieux connus aujourd'hui sous l'appellation "Escadron de la Mort", agissant en toute impunité pour le compte du régime MRND.

Des témoins oculaires accusent l'armée de se livrer de plus en plus fréquemment à des actes de banditisme et des militaires, sous la menace de leurs armes, n'hésitent pas à détrousser des populations civiles. Par ailleurs, un reportage effectué par un correspondant de la BBC sur des réfugiés dans la région de Ruhengeri, le 23 mars 1992, met explicitement en cause les Forces armées gouvernementales.

La politique de désinformation du régime de Kigali qui consiste à commettre des actes criminels et à les attribuer au FPR ou aux partis de l'opposition vise clairement à jeter le discrédit sur ces organisations. Cette campagne de mensonges n'épargne pas la presse indépendante et les associations humanitaires dont, récemment encore, les responsables furent injustement jetés en prison.

Le FPR réproouve le terrorisme contre des populations civiles dont les auteurs cherchent à lui faire endosser la responsabilité. Ces derniers doivent être traduits devant les tribunaux et la Communauté Internationale doit tout mettre en oeuvre pour que prennent fin les violations des Droits de l'Homme au Rwanda.

  
SHABAN RUTA  
FPR COMMISSION DE L'INFORMATION

Depuis l'installation des populations dans les camps, les personnes qui y sont internées, n'ont pas l'autorisation d'aller s'installer auprès de leurs relations parentales, hors des zones dangereuses. En effet, le gouvernement ne souhaite pas que la vérité sur la situation réelle du front se répande et démentisse les mensonges colportés par la machine de propagande gouvernementale, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Rwanda.

Le FPA condamne, une fois encore, l'utilisation des populations par le gouvernement comme bouclier humain. Il demande à la Communauté internationale d'exercer des pressions sur le général Ntaryinshami pour arrêter le massacre des vies humaines et d'assurer aux personnes déplacées l'évacuation vers des zones sûres, qu'il s'agisse des zones de combat.

*Jv* *Shamba*  
SHAMBA RUTA  
FPC-COMMISSION DE L'INFORMATION